



**SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE  
ASSEMBLEE GENERALE  
19EME REUNION ANNUELLE ORDINAIRE  
CONAKRY, GUINEE, 26 ET 27 JUIN 1997**

**AFRICARE/GA/21/138**

Rapport du Conseil d'Administration  
portant sur la période  
du 1er Janvier au 31 Décembre 1996



**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE  
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION**

**SIEGE**

Reinsurance House  
46 Marina  
P.M.B. 12765  
Lagos, Nigéria

Tel: 2663282, 2663323, 2663441  
Tlx: 28716 AFRICA NG  
Telefax: 2668802

**BUREAUX REGIONAUX**

Tour Atlas  
Place Zallaqa  
BP 7556  
**Casablanca, Morocco**

Tel: 309111/308585  
Tlx: 28079 M  
Telefax: 307964

Reinsurance Plaza  
P.O. Box 62328  
**Nairobi, Kenya**

Tel: 330630/330637/8/9  
Tlx: 23289 AFRICARE  
Telefax: 339515

Résidence Azur  
18, Avenue-Dr. Crozet  
B.P. 1623  
**Abidjan 20, Côte d'Ivoire**

Tel: 211050/211995  
Tlx: 22345 AFRE CI  
Telefax: 213193

**Bureau de Contact**  
22 Girton Road, Werksman Chambers  
Ground Floor - East Parktown  
**Johannesburg, Afrique du Sud**

Tel: (27-11) 484 3764/3758/1920/1710  
Fax: (27-11) 484 1001

Honorables Délégués à l'Assemblée  
Générale de la Société Africaine  
de Réassurance

Date: 26 Juin 1997

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, notamment à ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1996 ainsi que le résumé du budget administratif approuvé pour l'exercice 1997.

Veillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

**MUSA S. AL NAAS**  
Président du Conseil d'Administration  
et de l'Assemblée Générale.



## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFRICA RE



M. M. Al Naas  
Président



M. W. Mbote  
Vice-Président



M. S. Appiah-Ampofo



M. I. Boukari-Yabara



M. F. Bennis



M. M. Ferrani



M. E.Y.N. Ilondo



M. S. Kaba



M. H. Kumsa



M. E. Samakai



M. A. Sangowawa



M. K. Selim

### ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS:

Mlle ZOULIKHA NASRI (Maroc), M. M. LEMINE NATY (Mauritanie), M. LEON-PAUL N'GOULAKIA (Gabon), M. SELEUS NEZERWE (Burundi), M. OUSMANE MAMAN (Niger), M. RATOMSON MIARINASY (Madagascar), M. YOUSIF ALI (Soudan), M. MOHAMED KARI (Nigeria), M. MOHAMED ELTEIR (Egypte), M. FREDERICK MAGEZI (Ouganda), M. ZERU WOLDEMICHAEL (Erythrée), M. ISAAC L. NDOUMBE (B.A.D.)

### COMPOSITION DE LA DIRECTION DE L'AFRICA RE



M. Bakary Kamara  
Directeur Général



M. J. Abban  
Directeur Général  
Adjoint



## SOMMAIRE

	Page
<b>Avant-Propos</b> .....	5
<b>Principaux indicateurs financiers</b> .....	6
<b>Environnement commercial</b> .....	7
<b>Opérations</b> .....	10
<b>Production</b> .....	10
Evolution de l'encaissement de primes brutes .....	11
Part des cessions volontaires par zone d'opération .....	11
Répartition géographique .....	11
Répartition de la production par branche .....	12
Autre revenus .....	12
- Placements à long terme .....	12
- Revenus provenant de placements et d'autres sources .....	13
<b>Sorties de portefeuille</b> .....	13
- Sinistralité .....	13
- Sinistralité par centre de production .....	13
- Commissions et Charges .....	13
- Dépenses de fonctionnement .....	13
- Autres dépenses non imputées au compte des résultats techniques .....	13
Résultats de l'année de souscription close (1994) .....	14
Résultats de l'exercice financier 1996 .....	14
Affectation des résultats .....	14
<b>Autres activités</b> .....	15
- Adhésion .....	15
- Ouverture du capital .....	15
- Relations avec les organisations soeurs .....	15
- Forum de la réassurance africaine .....	15
- Questions relatives au Personnel .....	15
- Formation et assistance technique .....	15
- Assemblée Générale .....	15
- Conseil d'Administration .....	16
- Evolution de l'encaissement de primes en monnaies originales/équivalent en USD .....	17
Rapport du Commissaire aux Comptes .....	18
Bilan au 31 Décembre 1996 .....	20
Compte des Pertes et Profits au 31 Décembre 1996 .....	22
Compte des Résultats Techniques au 31 Décembre 1996 .....	24
Résultats Techniques par branche au 31 Décembre 1996 .....	26
Cash-Flow de l'exercice clos le 31 Décembre 1996 .....	27
Notes annexes aux états financiers 1996 .....	28
<b>Annexes</b>	
i Etat des souscriptions et droit de vote au 31 Décembre 1996.	
ii Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale à sa 18ème Réunion Annuelle Ordinaire tenue à Abuja, Nigéria, les 27 et 28 Juin 1996.	
iii Résumé du budget administratif de l'exercice 1997.	



## AVANT - PROPOS

Le Rapport Annuel 1996 du Conseil d'Administration présente l'environnement commercial dans lequel la Société a évolué au cours de l'année sous revue ainsi que ses opérations au titre de cet exercice financier.

Il comporte aussi le rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers composés du Bilan, du Compte des Pertes et Profits, du Compte des Résultats Techniques, de l'Etat du Cash-flow et des Notes y afférentes.

En outre, ce rapport contient les résolutions adoptées par la dix-huitième Réunion Annuelle Ordinaire de l'Assemblée Générale, le résumé du budget administratif de 1997, de même que les budgets approuvés et exécutés pour le compte des exercices 1995 et 1996.

La Société a enregistré au titre de l'exercice sous revue, un encaissement de primes brutes net d'annulations de 61.281.086 \$E.U. contre 53.328.776 \$E.U. en 1995, soit une progression de 14,91%. Après déduction des rétrocessions et les ajustements relatifs au mouvement des réserves, le volume des primes nettes acquises s'est élevé à 48.227.443 \$E.U..

Après avoir déduit desdites primes les sinistres encourus (23.972.219 \$E.U.), commissions (15.989.866 \$E.U.), charges (891.728 \$E.U.) et frais de gestion (3.843.554 \$E.U.), la Société a enregistré un excédent de souscription de 3.530.076 \$E.U. (1995: 3.058.330 \$E.U.) qui a été porté au compte des pertes et profits. A cet excédent se sont ajoutés les produits de placements et revenus provenant d'autres sources d'un montant de 2.661.624 \$E.U. (1995: 2.218.777 \$E.U.), les intérêts perçus sur les dépôts de réassurance pour une somme de 1.022.460 \$E.U. (1995 : 849.975 \$E.U.) et un gain de change matérialisé de 174.429 \$E.U. (1995: 882.569 \$E.U.), aboutissant ainsi à un profit de 7.388.589 \$E.U. (1995: 7.009.651 \$E.U.). Il a été ensuite déduit de ce soldé les charges non imputées au compte des résultats techniques représentant 705.770 \$E.U. (1995: 896.979 \$E.U.), ce qui a donné lieu à un bénéfice net de 6.682.819 \$E.U. (1995 : 6.112.672 \$E.U.).

En application de la procédure comptable en vigueur, les excédents des revenus sur les charges des années de souscription 1995 et 1996 non encore closes, soit 33.736.422 \$E.U. (1995: 27.820.946 \$E.U.) ont été reportés à nouveau au titre de la réserve pour risques en cours. Par ailleurs, la réserve pour sinistres en suspens était de 18.248.023 \$E.U. (1995: 15.351.228 \$E.U.) à la fin de l'exercice.

Les ajustements de conversion cumulés au titre de cet exercice 1996 ont donné un résultat négatif de 749.325 \$E.U. (1995: 1.357.694 \$E.U.), qui comme par le passé, a été porté au bilan en tant qu'élément séparé des fonds propres, conformément à la norme comptable internationale IAS 21. Un total de 1.674.429 \$E.U. en a

été déduit par transfert à partir du Compte des Pertes et Profits. Au 31 décembre 1996, les ajustements de conversion cumulés s'élevaient par conséquent à 8.400.647 \$E.U. (1995: 9.325.751). Il est envisagé d'absorber progressivement ce résultat négatif à court ou moyen terme, en vue de l'éliminer et consolider davantage la base financière de la Société.

Les fonds propres se sont chiffrés à 40.256.400 \$E.U. au 31 décembre 1996, soit un accroissement de 20,01% par rapport à 1995 (33.543.075 \$E.U.).

L'année 1996 a été marquée par un léger ralentissement de la progression de l'économie mondiale, à cause notamment des handicaps d'une croissance encore molle en Europe continentale, une activité moins soutenue au Japon et les dévaluations compétitives des monnaies pratiquées par certains pays industrialisés, qui ont eu pour conséquence une fragilisation du système monétaire européen.

En Afrique, les effets de la dévaluation du Franc CFA et des autres monnaies nationales ont commencé à se faire sentir et ont permis de porter le relèvement du P.I.B. entre 3% et 5% en moyenne dans près d'une dizaine de pays. Malgré le déclin du secteur agricole, dont la production a baissé de 12% par rapport aux années 1960, la perte de près de 40% de celle-ci en raison de la précarité des voies et moyens de transport, et de la lourdeur des droits de douane sur ces produits, le continent en général semble s'être durablement engagé sur le chemin du progrès économique, politique et social. Les Institutions de Bretton Woods qui ont perçu ce frémissement semblent désormais plus enclines à accepter une remise de la dette multilatérale. La venue de l'Afrique du Sud sur la scène politique et économique continentale a donné plus d'atouts et d'arguments à la région dans son ensemble lors des négociations internationales.

Dans le domaine de l'assurance/réassurance, la constitution de méga-groupes et la mise à la disposition des opérateurs de surcapacités faussent quelque peu les règles de la concurrence, en ce que le rôle et la place des entreprises de dimensions modestes semblent plus réduites que jamais. De nouveaux dangers menacent l'assurance africaine, ayant pour noms délocalisation des risques, renoncement aux acquis de plusieurs décennies de politiques d'épanouissement économique et privatisations non maîtrisées. Cependant, il ne s'agit là que de nouveaux défis auxquels les professionnels doivent trouver les réponses pragmatiques adéquates. La coopération bilatérale et multilatérale africaine est une des voies dans lesquelles ils se doivent de s'engager de façon plus résolue. En effet, l'une des solutions de survie de l'assurance continentale demeure non pas le repli sur soi, mais l'ouverture contrôlée de ses marchés et la primauté à donner à la régionalisation des économies, dont l'assurance constitue un pan. A ce sujet, la création de la Conférence Internationale des Marchés d'Assurances (CIMA), même si elle a pour objet initial la prise en charge d'autres préoccupations, montre aux professionnels le chemin à suivre en vue de l'intégration du continent.



## PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

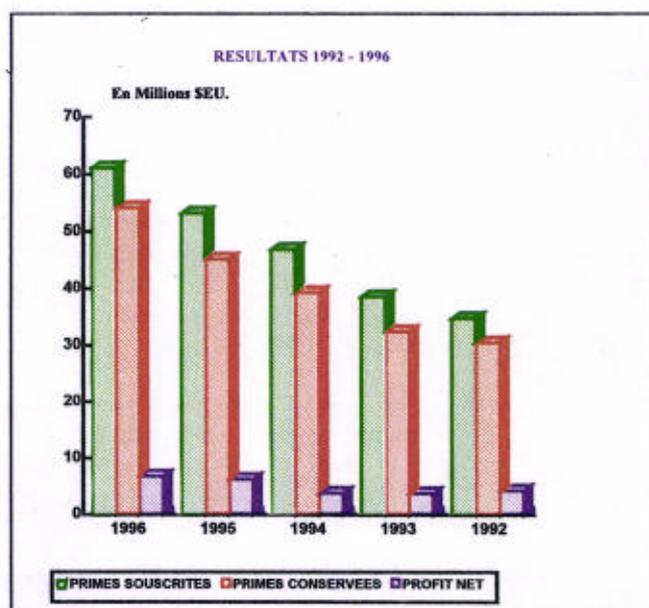
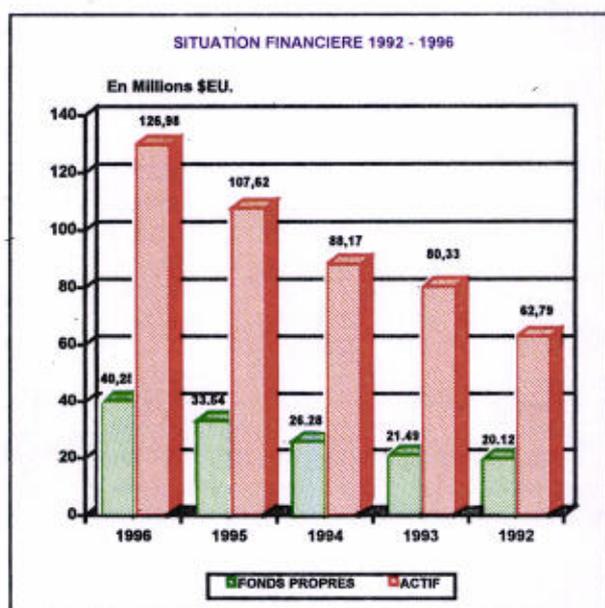
En 000 SEU.	1996	1995	1994	1993	1992
-------------	------	------	------	------	------

### RESULTATS

PRIMES SOUSCRITES	61.281	53.329	46.910	38.568	34.755
PRIMES CONSERVEES	54.143	45.068	39.207	32.319	30.404
PRIMES ACQUISES (NETTES)	48.227	36.001	40.036	28.070	29.018
PROFIT NET	6.683	6.113	3.633	3.624	4.121

### SITUATION FINANCIERE

FONDS PROPRES	40.256	33.543	26.285	21.489	20.122
ACTIF	126.980	107.619	88.172	80.327	62.786





Les progrès accomplis par la Société au cours des exercices précédents ont été confirmés cette année. En effet, avec un taux de croissance de 14,91% et un chiffre d'affaires de 61.281.086 \$ E.U., l'Africa Re affiche une production jamais réalisée, ce grâce à l'action commerciale intense de la Direction et du Personnel, et surtout au soutien résolu des cédantes africaines, qui ont pris le parti d'une coopération plus accrue avec l'Africa Re. Le niveau des primes conservées est passé de 45.067.817\$E.U. (1995) à 54.142.919 \$ E.U., soit 88,35% du volume brut, tandis que les primes acquises se sont élevées à 48,227 millions \$ E.U. contre 36,001 millions \$ E.U. en 1995. Il y a lieu de constater la relative stabilité des monnaies nationales, à l'exception du Rand sud-africain qui s'est déprécié de 20% en cours d'exercice.

La part des cessions additionnelles (traités et facultatives) s'est accrue de près de 4 points, passant de 67,45% à 71,39% du portefeuille global. C'est dire l'importance de plus en plus grande prise par l'action de proximité adoptée par l'Institution vis-à-vis de la clientèle. A titre d'illustration celle-ci s'est traduite par un important bond en avant, notamment en Afrique du Nord qui, alors qu'elle n'enregistrait au début de la présente décennie que près de 5% de son chiffre d'affaires, a comptabilisé 51,80% de sa production en cessions volontaires (39,07% en 1995).

La relative bonne sinistralité (brute) de 1995 (42,27%) s'est confirmée en 1996 (47,68%), malgré la mauvaise tenue des affaires non africaines (79,91%). Ce dernier développement a amené la Direction et le Personnel à résilier une partie du portefeuille international, ramenant ainsi son encaissement de 3,02 millions \$E.U. en 1995 à 2,35 millions \$E.U. en 1996. Cette décision s'explique par le choix stratégique fait par l'Africa Re d'une souscription au besoin modeste, mais en revanche rentable, au lieu d'un volume de primes important, mais de qualité médiocre.

La diversité des affaires souscrites qui constitue son atout commercial et technique majeur, confirmée par la bonne performance du traité Excédent de Plein Africain (anciennement Auto-fac) souscrit principalement par les assureurs africains, restera la caractéristique majeure de son portefeuille, trait qui au fil des ans devra être accentué, en faisant en sorte que les mutations intervenant sur un seul marché, si important soit-il, n'affectent pas de façon significative la qualité de ses résultats techniques.

Les participations au capital de l'Afreximbank et d'autres sociétés nationales gardent leurs valeurs de souscription initiales. Les produits de placements ont augmenté de 19,96% passant de 2.218.777 \$ E.U. à 2.661.624 \$ E.U. en 1996, ce en raison notamment d'un volume de liquidités plus élevé.

Une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement de la Société a permis de réduire très légèrement le ratio

des frais de gestion (7,10%), l'objectif à court terme restant la norme internationale (5%).

A la suite d'une adhésion massive au cours des années précédentes, le nombre de sociétés membres est resté stable, avec cependant une proportion de capital libéré plus importante, ce en application de la décision du Conseil de permettre aux institutions actionnaires de payer leurs parts en quatre (4) annuités.

L'Africa Re qui dispose aujourd'hui de fonds propres s'élevant à 40.256.400\$E.U. est mieux à même de satisfaire aux critères de solvabilité et de capacité à faire face à ses engagements aussi bien statutaires que contractuels.

## ENVIRONNEMENT COMMERCIAL

### APERÇU DE LA SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE

Si les conjoncturistes, dont le Fonds Monétaire International, prévoient une bonne année (1997) de croissance mondiale dans les trois quarts des pays de la planète, c'est bien parce que l'exercice 1996 a tenu les promesses et répondu aux attentes placées en elle, avec un taux moyen estimé à 3,8%. Cette moyenne ne reflète cependant pas les importants contrastes et décalages qui existent entre les différents territoires et continents.

En effet, si les pays émergents demeurent toujours en position avancée (6,3%), malgré un ralentissement de la croissance dû à la baisse des exportations, certaines nations industrialisées notamment demeurent affligées par les handicaps d'une croissance faible (2,3%).

Les Etats Unis d'Amérique enregistrent une progression du Produit Intérieur Brut (PIB) de 2,1%, attestant de la bonne santé de l'économie - phare du monde, ce grâce à des créations d'emploi, une faible inflation et à la compétitivité de sa technologie. L'activité a été moins soutenue au Japon, avec seulement 1,5% de croissance. L'Europe dans son ensemble a elle aussi réalisé une augmentation modeste de la croissance économique, ce qui a quelque peu assombri les objectifs ambitieux d'Union Economique et Monétaire de ce continent.

L'introduction de moyens modernes de communication et la révolution technologique ont accéléré au cours de l'exercice sous revue le flux du commerce international. En effet, avec la sécurisation du paiement par carte de crédit sur internet au cours de l'année 1996, le commerce électronique a fait un immense bond en avant et a vu



la création d'un supermarché planétaire sur ce réseau. De même, la vague de libéralisation des années 1980 a amélioré le financement des entreprises en réduisant les coûts d'intermédiation, facilité la jonction des projets d'investissement et d'épargne, et offert aux économies de plus en plus ouvertes des opportunités de capitaux mobiles. A titre d'illustration, il convient de rapporter que chaque jour il s'échange sur le marché international des devises 1.300 milliards de dollars. Alors qu'en 1995 les transactions portant sur les marchandises et les services ont atteint 6.000 milliards de dollars, ce chiffre record a été dépassé en 1996, tandis que le poids des services ne cesse d'augmenter et que la croissance du commerce est supérieure à celle de la production.

La traditionnelle distinction entre pays industrialisés et monde en développement apparaît de plus en plus confuse, car des pays dits émergents (Mexique et Corée du Sud) ou en transition (Hongrie, Pologne et République Tchèque) ont rejoint au cours des 3 dernières années le club très fermé de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), montrant ainsi le chemin à plusieurs autres pays d'Amérique Latine, d'Asie, d'Europe et même d'Afrique.

### **PAYS EN DEVELOPPEMENT**

La crise de la monnaie mexicaine jugulée, conjuguée avec le ralentissement impressionnant de la hausse des prix au Brésil, qui a enregistré son taux d'inflation le plus bas (10%) depuis 1950, et les performances exceptionnelles de l'Asie du Sud Est ont contribué à l'impulsion des économies du Tiers-monde, qui n'est d'ailleurs plus depuis longtemps un groupe homogène. En effet, si les inégalités demeurent l'une des préoccupations de l'économie mondiale, celles entre les pays dits en développement, notamment entre nations émergentes et les laissés-pour-compte de la croissance semblent elles aussi se creuser d'année en année.

En Afrique, les retombées de la dévaluation du Franc CFA et d'autres monnaies nationales ont été quelques uns des facteurs expliquant les performances d'un certain nombre de pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Kenya, Malawi, Maroc, Ouganda, Togo, Tunisie etc.) qui ont permis de porter la croissance moyenne du continent de 3% à 5% entre 1995 et 1996. Profitant de la mondialisation, plusieurs pays se spécialisent dans certains secteurs de pointe, dont l'Inde qui, en 10 ans, est devenue le deuxième producteur de logiciels de la terre.

De même, les principaux bailleurs de fonds (FMI et BIRD), soucieux de s'adapter à la nouvelle donne planétaire, modifient leurs priorités, assouplissent leurs procédures et créent de nouveaux instruments. Ainsi, envisagent-ils d'effacer une partie de la dette multilatérale de certains pays (en majorité africains), capables de mettre en oeuvre avec persévérance (sur 3 ans au moins) des politiques de rigueur économique, budgétaire et monétaire.

### **ECONOMIE AFRICAINE**

Malgré les risques de marginalisation que fait peser sur l'Afrique la globalisation de l'économie, le continent a enregistré cette année encore des progrès sensibles qui autorisent l'optimisme sur son avenir, à l'horizon du 21<sup>e</sup> siècle.

Les embellies comptabilisées par quelques pays africains peuvent certes être essentiellement dues à la hausse, par nature fragile et temporaire, des cours mondiaux des produits agricoles (café, cacao, coton), mais il n'en demeure pas moins que l'application persévérante de politiques économiques cohérentes explique aussi en partie ces résultats. La richesse africaine dépasse à peine 1% du Produit Mondial, alors même que sa population égale 10% de celle du globe et qu'elle est en outre le seul continent qui aujourd'hui commerce moins avec lui-même qu'au cours des années 1950.

Toutefois, la mue démocratique qui s'opère et les vertus de la bonne gouvernance qui sont partout prônées sont de nature à favoriser l'épanouissement économique du continent. La réussite de certains pays est là pour en attester.

A titre d'exemple, la situation économique et financière de l'Algérie qui s'est améliorée en 1996, a permis une croissance de 4%, grâce à un budget légèrement excédentaire, un doublement des réserves de change en une année et une diminution de l'inflation. Les excellentes récoltes dues elles-mêmes aux pluies abondantes, ont eu pour résultat de porter pour la première fois la production céréalière marocaine à plus de 100 millions de quintaux. Les effets de cette performance se sont répercutés sur l'économie en général. Le tourisme a quant à lui progressé de 10% tandis que l'inflation est restée modérée (5%) et le déficit budgétaire relativement bas (3%).

Le plan d'ajustement structurel mis en oeuvre depuis une décennie par la Tunisie commence à porter ses fruits, avec un ratio de croissance du P.I.B. de 7,5% - grâce notamment à l'accroissement des revenus agricoles, qui sont eux-mêmes le résultat d'une



exceptionnelle pluviométrie dont a bénéficié tout le Maghreb.

L'économie libyenne bien que pâtissant des sanctions, s'appuie encore sur la production pétrolière qui a profité du relèvement du prix du brut. La progression de la croissance en Egypte (4,2%) tient à la reprise du tourisme, à la forte réduction du déficit public (1,3% du P.I.B.) et à une baisse des taux d'intérêt.

En Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire et le Nigéria ont connu des succès notables, tandis que la bonne santé des économies du Sénégal et du Ghana s'est confirmée. Pour la deuxième année consécutive, le P.I.B. de la Côte d'Ivoire connaîtra une croissance (7%) supérieure à celle de la population, ce par suite d'une forte progression de l'activité industrielle (17% au cours du premier semestre 1996) et une exportation accrue des matières premières (cacao, café, hévéa, coton etc.)

Au Nigéria, le secteur industriel se relève par suite de la dévaluation du Naira en 1995 qui s'est depuis stabilisé. La remontée des cours du pétrole, les efforts d'assainissement du secteur financier entrepris par l'Etat et la diversification de la production nationale ont facilité la réalisation d'un objectif de croissance voisin de 5%.

Les pays d'Afrique Centrale ont quant à eux connu des fortunes diverses, tandis que leurs voisins du Sud, réunis au sein de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) continuent à oeuvrer pour l'intégration sous-régionale au sein de laquelle la nouvelle Afrique du Sud jouera un rôle central. En fait, l'économie sud africaine fait sentir son poids dans tout le continent. A preuve, ses participations dans les mines d'or d'Afrique de l'Ouest (Ghana, Mali, Sénégal, Burkina Faso et Côte d'Ivoire). Certes, le programme économique mis en oeuvre par le gouvernement se veut celui du strict respect des grands équilibres, prévoyant notamment de réduire le déficit budgétaire (5,1% en 1996 contre 5,5% en 1995) à 3% en l'an 2000; toutefois la stabilisation du taux de croissance à 3% en 1996 (3,5% en 1995) suggère un essoufflement de l'économie, alors que les exportations sont stimulées par la forte dépréciation du rand (20%) par rapport au dollar.

Le redémarrage de la coopération Est-Africaine (Kénya, Ouganda et Tanzanie) est trop récent pour avoir des résultats significatifs, mais il est permis de penser que le maintien de la croissance à 5% et la baisse de l'inflation (10%) au Kénya, la maîtrise de cette dernière en Tanzanie, et les indicateurs économiques favorables que connaît depuis

quelques années l'Ouganda donnent des atouts à cette initiative d'intégration sous-régionale.

La bonne tenue de l'économie éthiopienne au cours des 4 dernières années a été confortée par le taux de croissance de 7,7% enregistré au titre du budget 1995 - 1996, avec une inflation contenue à un faible niveau et des réserves en devises représentant huit mois d'importation.

Enfin, dans les îles de l'Océan Indien, après trois ans de stagnation du taux de progression du P.I.B. de Maurice à 5%, l'exercice 1996 a permis d'atteindre 5,8% grâce à une reprise de la production sucrière et aux bons résultats de la zone franche qui génère les deux tiers (2/3) des exportations du pays.

## INDUSTRIE DES ASSURANCES

L'année 1996 a été celle des grandes mutations (fusions, acquisitions) dans le secteur des assurances des pays industrialisés. Dans le domaine de l'activité directe, le récent rapprochement des deux plus grandes sociétés françaises a abouti à la création du numéro deux de l'assurance mondiale. Cette opération qui s'inscrit dans un ample mouvement de concentration et de restructuration de la profession, vient à la suite de la fusion/acquisition d'autres compagnies britanniques et allemandes d'importance, et ne manquera pas d'avoir des implications sur l'industrie africaine, en raison de la forte implantation de l'une des sociétés dans les pays francophones de l'Ouest et du Centre.

Cependant, la course à la taille a été plus effrénée dans le domaine de la réassurance. Des transactions modestes ont précédé celles réalisées par les deux géants du secteur. Les grands cabinets de courtage n'ont pas été en reste de ce phénomène, dans la mesure où des regroupements et alliances se sont effectués, qui vont modifier profondément le paysage, voire les pratiques de l'intermédiation internationale.

Avec la constitution de méga-compétiteurs, les opérateurs de taille modeste ou moyenne doivent repenser leur stratégie. Toutefois, l'opinion de nombre de professionnels est que ceux-ci ont encore une place à occuper et un rôle à jouer, particulièrement sur le continent africain et les marchés similaires.

Le flux massif de capitaux observé au cours de l'exercice précédent a eu pour résultat de transformer la nouvelle Afrique du Sud en une place régionale de réassurance, avec l'installation de nouveaux opérateurs, dont l'Africa Re qui y a ouvert un bureau de liaison depuis 1995.



Cet accroissement de capacité a en outre entraîné un assouplissement considérable des taux et conditions de réassurance, dont les principales sociétés africaines d'assurance et de réassurance ont cette fois tiré avantage. Cette tendance s'est confirmée lors des renouvellements de 1997. La révision des orientations politiques en matière de gestion de l'activité d'assurance par les pouvoirs publics s'est accentuée au cours de cet exercice.

En effet, après plus de vingt ans de privilèges, le gouvernement kényan a choisi d'abolir sur une période de 5 ans les affaires en quote-part dont bénéficie la Kenya Re, laissant en place la seule cession légale sur traités. Nombre d'Etats pourraient emprunter cette voie à bref délai. Le processus de libéralisation/privatisation amorcé depuis quelques années déjà se poursuit dans la quasi totalité des pays africains, réduisant ainsi progressivement le rôle des Etats.

Les évolutions les plus significatives sont intervenues au Sénégal où l'Etat s'est désengagé de la 2<sup>e</sup> société dans laquelle il détenait des parts, au Congo avec la mise en chantier de nouvelles compagnies, dont l'une à l'initiative des pétroliers, et en Tanzanie par suite du vote par le Parlement de la loi mettant fin au monopole de la "National Insurance Corporation", tout en protégeant ses acquis les plus fondamentaux.

Le scepticisme voire la crainte qui avait accueilli la création de la CIMA semble de plus en plus faire place à un regain de confiance, ce en raison du souci d'indépendance dont la commission régionale a jusqu'ici fait montre vis-à-vis des Etats en matière d'attribution et de retrait d'agrément. La profession dans son ensemble espère que cette volonté sera confirmée par les faits.

Au vu de tous ces développements, l'Africa Re qui se trouve à présent à la croisée des chemins, a entrepris de réfléchir à la nécessité d'une mue indispensable à son épanouissement, tout en maintenant ses acquis et ses objectifs initiaux. Aussi, les actionnaires (Etats, BAD et sociétés nationales) doivent comprendre,

accepter et encourager cette transformation vitale, en l'accompagnant par un soutien plus accru.

## OPERATIONS

Comme par le passé, les affaires acceptées par la Société ont, pour des raisons opérationnelles, été classées ainsi qu'il suit:

- Incendie et Accident (Risques Techniques inclus)
- Maritime et Aviation, et
- Vie

Les centres de production sont restés les mêmes:

- Afrique de l'Ouest anglophone (Siège)
- Afrique Centrale et Occidentale francophone (Bureau Régional d'Abidjan)
- Afrique du Nord (Bureau Régional de Casablanca)
- Afrique Orientale et Australe (Bureau Régional de Nairobi qui supervise aussi le Bureau de Contact de Johannesburg)

Les affaires en provenance de régions autres que l'Afrique sont classées dans la catégorie des acceptations internationales et peuvent être souscrites par tous les centres de production.

Le Traité en Excédent de Plein Africain (ancien programme Autofac de la Société), le Pool Aviation Africain et celui des Risques Pétroliers et Energétiques sont gérés à partir du Siège de la Société.

Les statistiques ci-après donnent des indications de performances de la Société.

## PRODUCTION

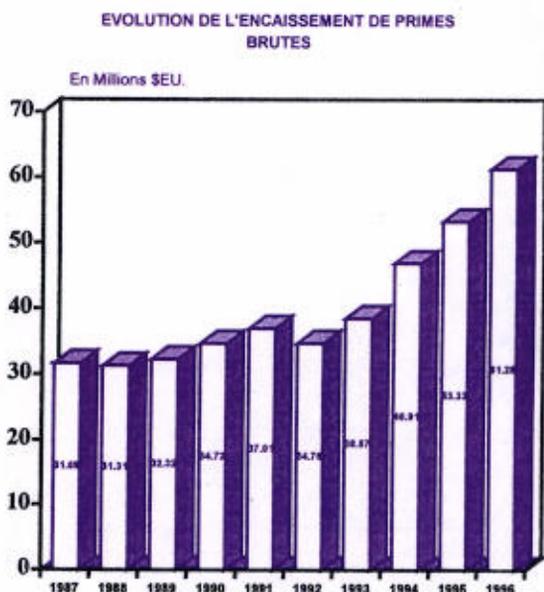
Avec 61,28 millions \$EU., la Société a souscrit au titre de l'exercice financier 1996 un volume de primes substantiel, en progression de 14,91% par rapport au chiffre enregistré en 1995 (53,33 millions \$E.U).

DESCRIPTION (EN 000 \$EU)	1996			1995		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
<b>PRODUCTION</b>						
PRIMES(Nettes d'annulations)	61.281	7.138	54.143	53.329	8.261	45.068
MOUVEMENT DE LA RESERVE POUR RISQUES EN COURS	(5.864)	52	(5.916)	(10.004)	(937)	(9.067)
PRIMES ACQUISES	55.417	7.190	48.227	43.325	7.324	36.001
<b>SORTIES DE PORTEFEUILLE</b>						
SINISTRES PAYES	22.512	1.437	21.075	18.267	1.242	17.025
MOUVEMENT DE LA RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	3.909	1.012	2.897	43	1.423	(1.380)
SINISTRES ENCOURUS	26.421	2.449	23.972	18.310	2.665	15.645



## EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES

Ainsi qu'il ressort du graphique ci-dessous, le niveau d'encaissement réalisé par la Société en 1996 est le plus élevé depuis 1987. En fait, les réalisations enregistrées au cours de l'exercice sous revue n'ont jamais été atteintes depuis la création de l'Institution.



L'annexe relative à l'évolution de l'encaissement de primes en monnaies originales indique des taux de croissance très élevés, performance qui tient aux facteurs ci-après:

- une vigoureuse action commerciale qui a permis de fournir une assistance technique aux cédantes;
- les effets cumulés de l'augmentation de la capacité qui ont permis de générer des primes additionnelles dans des régions caractérisées par des risques de pointe.

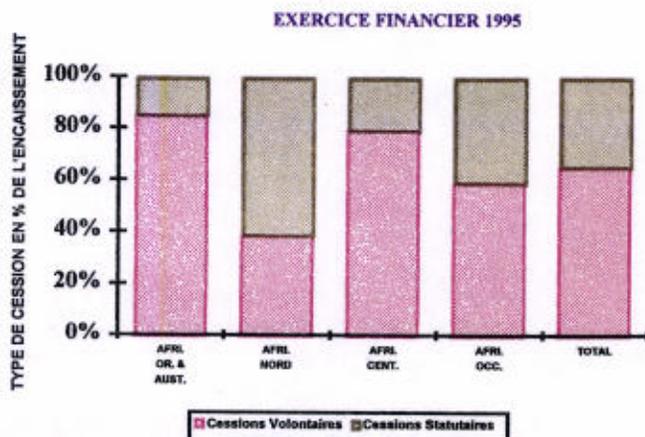
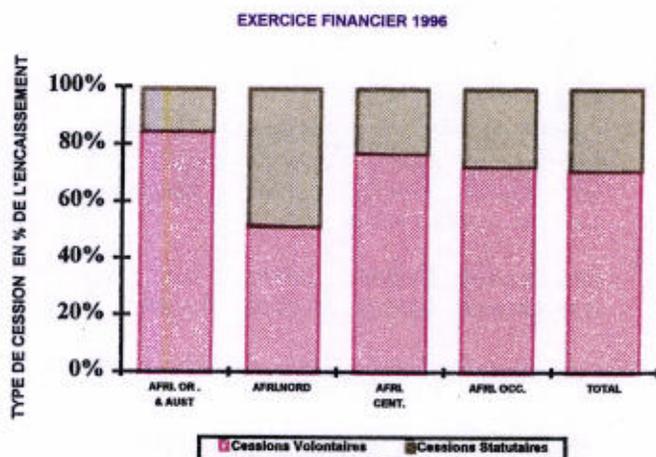
Les perspectives d'une croissance plus soutenue sont plutôt encourageantes d'autant que l'économie africaine qui montre des signes de reprise, peut encore s'améliorer dans les prochaines années. En outre, une éventuelle libéralisation de l'industrie peut donner un coup de fouet au secteur de l'assurance.

### PART DES CESSIONS VOLONTAIRES PAR ZONE D'OPERATION

La Société a fait de grands progrès vers la réalisation de l'objectif visant à maximiser le volume des cessions volontaires dont la part dans l'encaissement global est aujourd'hui de 71,39%

contre 67,45% en 1995 (47,56% en 1994 et 41,16% en 1993)

Ainsi qu'il ressort des graphiques ci-après, avec 85,07% l'Afrique Orientale et Australe enregistre la plus grande part de cessions volontaires, même si ce chiffre est inférieur à celui de l'année 1995 (85,34%). Elle est suivie par l'Afrique Occidentale et Centrale francophone créditée de 77,19% (79,69% en 1995), alors que l'Afrique de l'Ouest anglophone arrive en troisième position avec un chiffre de 72,81% (59,36% en 1995). Enfin, l'Afrique du Nord enregistre une part de 51,80% sensiblement supérieure aux 39,07% réalisés en 1995.



### REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La répartition du chiffre d'affaires par centre de production n'a pas varié par rapport aux exercices précédents. L'Afrique Orientale et Australe a réalisé la meilleure performance avec un encaissement de 23,18 millions de \$E.U. soit 37,83% de la production globale et 24,16% de plus qu'en 1995 (18,67 millions \$ EU.).



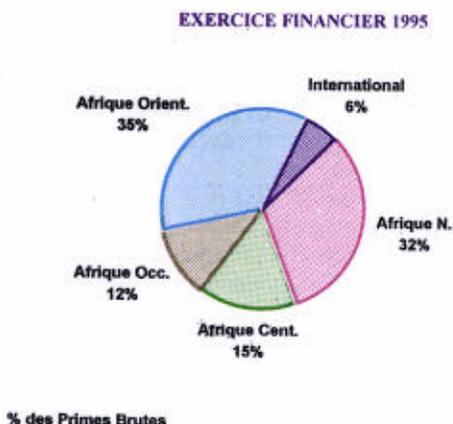
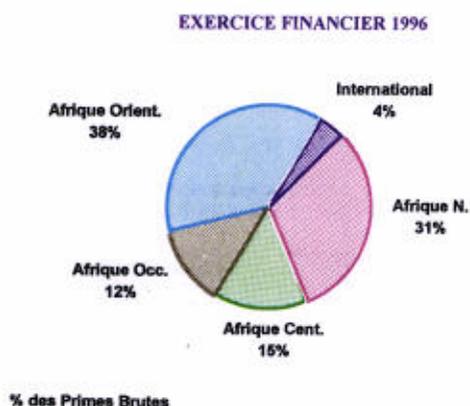
Avec un volume de primes de 19,05 millions de dollars E.U., soit 31,09% de l'encaissement total de la Société et une augmentation de 11,21% par rapport au chiffre de 17,13 millions de dollars E.U. réalisé en 1995, l'Afrique du Nord arrive en deuxième position.

Quant à l'Afrique Occidentale et Centrale francophone, elle a souscrit 9,13 millions de dollars E.U. de primes représentant 14,89% de l'encaissement global et une hausse de 12,16% par rapport aux 8,14 millions de dollars E.U. enregistrés en 1995.

L'Afrique de l'Ouest anglophone est créditée de 7,57 millions de dollars E.U. soit 12,35% de la production totale, et une progression de 19,21% par rapport au chiffre de 6,35 millions de dollars E.U. enregistré en 1995.

Le solde de 2,35 millions de dollars E.U. représentant 3,84% de la production de l'exercice sous revue provient du marché international (3,02 millions de dollars E.U. en 1995).

Les données fournies ci-dessus sont illustrées par les représentations graphiques qui suivent.



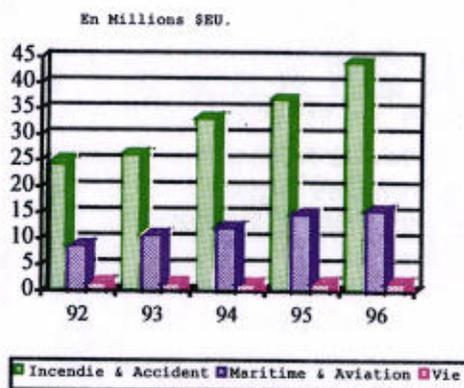
## REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

Les affaires de la branche Incendie et Accident ont une fois encore constitué le gros du portefeuille de la Société avec un chiffre de 44,02 millions \$ E.U., soit 71,83% de l'encaissement global, contre 62,91% en 1995. Le chiffre d'affaires réalisé par cette branche en 1996 est en progression de 19,26% par rapport à l'exercice précédent (36,91 millions de dollars E.U.).

D'autre part, la production de la branche Maritime et Aviation a enregistré une hausse de 5,26%, passant de 14,84 millions \$E.U. en 1995 à 15,62 millions \$E.U. en 1996. Toutefois, la contribution de ces affaires à l'encaissement de la Société a légèrement diminué (25,49% contre 27,82% en 1995).

Enfin, le solde de 1,64 million de dollars E.U., provient de la branche vie et représente une progression de 3,14% par rapport au montant de 1,59 millions de dollars E.U. enregistré en 1995.

Le graphique ci-après illustre ce qui précède.



## AUTRES REVENUS

### PLACEMENTS A LONG TERME

A l'instar des années précédentes, Shelter-Afrique n'a pas déclaré de dividende. La part de l'Africa Re dans le capital de cette société s'élève à 1,2 million \$EU. Les placements effectués dans le capital de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank), de la Nationale d'Assurance, Côte d'Ivoire, de la CNA Cameroun et de la SONA-VIE Mali sont restés au même niveau de 400.000 \$E.U., 188.026 \$E.U., 143.607 \$EU. et 52.620 \$EU. respectivement. De toutes ces institutions seule la Nationale (Côte d'Ivoire) a déclaré un dividende de 9% en 1996 au titre des résultats de 1995. Toutefois, les objectifs visés par ces placements vont au-delà de la seule distribution de bénéfices en fin d'exercice, mais portent également sur d'autres considérations.



## REVENUS PROVENANT DE PLACEMENTS A COURT TERME ET D'AUTRES SOURCES

En hausse de 19,96%, ils sont passés de 2.218.777 \$E.U. en 1995 à 2.661.624 \$ EU., du fait du relèvement du niveau des liquidités et par conséquent, des fonds investibles. Le volume des intérêts perçus sur les dépôts à terme aurait été plus élevé si les taux servis sur les placements en Francs français n'étaient pas restés faibles pendant presque toute l'année. En outre, la Société investit davantage dans des instruments à faibles risques financiers qui génèrent nécessairement des revenus moins élevés.

Tandis que les intérêts produits par les obligations se sont maintenus à 465.390 \$ EU. (1995 - 462.996 \$ EU.), en raison du coupon fixe de ces instruments et de ce qu'aucune obligation nouvelle n'a été acquise au cours de l'exercice, ceux générés par les dépôts et les comptes courants ont augmenté de 34,70%, passant de 1.562.208 \$ EU. en 1995 à 2.104.329 \$ EU..

Les commissions perçues au titre de la gestion des Pools africains (Aviation/Risques Pétroliers et Energétiques) se sont chiffrées à 69.158 \$E.U. contre 87.833 \$ E.U. en 1995. Cette contre-performance découle de la baisse de l'encaissement du Pool des risques pétroliers et énergétiques suite à la restructuration du programme de réassurance de l'un de ses principaux membres.

## SORTIES DE PORTEFEUILLE

### SINISTRALITE

Le ratio de sinistre brut enregistré en 1996, soit 47,68%, est en hausse par rapport à l'exercice précédent (42,27%). En termes absolus le montant des sinistres payés est de 22,51 millions \$ EU, contre 18,27 millions \$ EU. en 1995.

Le volume des sinistres encourus (sinistres payés: 22,51 millions \$EU. et mouvement des réserves: 3,91 millions \$EU.) est passé à 26,42 millions \$EU., contre 18,31 millions \$EU. en 1995 (sinistres payés: 18,27 millions de dollars E.U. et mouvement des réserves: 0,04 million de dollars E.U.).

### RATIOS DE SINISTRES BRUTS PAR BRANCHE: EXERCICE 1996 EN MILLIONS \$ EU.

BRANCHE D'AFFAIRES	AFFAIRES REGIONALES			ACCEPTATIONS INTERNATIONALES			TOTAL			1995
	Sinistres encourus	Primes acquises	RATIO SINIST. %	Sinistres encourus	Primes acquises	RATIO SINIST. %	Sinistres encourus	Primes acquises	RATIO SINIST. %	RATIO SINIST. %
INCENDIE & ACCIDENT (Y compris Eng.)	16,49	36,32	45,40	0,87	1,46	59,59	17,36	37,78	45,95	39,86
MARITIME & AVIATION	7,27	15,37	47,30	0,63	0,66	125,76	8,10	16,03	50,53	44,98
VIE	0,96	1,61	59,63	-	-	-	0,96	1,61	59,63	64,46
<b>TOTAL</b>	<b>24,72</b>	<b>53,30</b>	<b>46,38</b>	<b>1,70</b>	<b>2,12</b>	<b>80,19</b>	<b>26,42</b>	<b>55,42</b>	<b>47,68</b>	<b>42,27</b>

### SINISTRALITE PAR CENTRE DE PRODUCTION

- Le marché de l'Afrique de l'Ouest anglophone a enregistré un ratio de sinistre de 25,76% contre 24,42% en 1995, tandis que celui de l'Afrique francophone (Ouest et Centre) est passé de 26,89% à 41,73%.
- En Afrique du Nord la sinistralité a baissé, passant de 33,83% à 32,41%. Elle s'est également améliorée en Afrique Orientale et Australe avec un chiffre de 39,39%, contre 39,95% en 1995.

### COMMISSIONS ET CHARGES

En 1996, les commissions et charges se sont élevées à 16.881.594 \$ E.U., soit 31,18% des primes nettes, contre respectivement 14.028.518 \$ E.U. et 31,13% en 1995. L'Afrique du Nord a enregistré le ratio le plus important, à l'instar de l'exercice précédent.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le ratio des dépenses de fonctionnement aux primes conservées s'élève à 7,10% (7,25% en 1995) bien

qu'en termes absolus ces frais aient augmenté de 17,57% par rapport à l'exercice précédent, suite à la révision des rémunérations des membres du personnel et à la hausse des coûts des biens et services dans un certain nombre de localités dont les monnaies sont restées relativement stables par rapport au Dollar Etats Unis. Toutefois, ce ratio a pu être légèrement amélioré grâce à l'augmentation du volume des primes souscrites et conservées. La Direction met tout en oeuvre pour le ramener au niveau internationalement admis avant la fin du siècle, conformément aux prévisions du Plan Stratégique et du Plan d'Action Quinquenal (1994 - 1998).

### AUTRES DEPENSES NON IMPUTEES AU COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES

Les dépenses afférentes aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration ont augmenté de 2,8% essentiellement en raison du changement du lieu des assises de Juin 1996 qui, initialement prévues à Conakry (République de Guinée), se sont finalement tenues à Abuja (République Fédérale du Nigéria). Il y a donc eu



dédoublément de certaines dépenses relatives aux préparatifs de la réunion. De même, le montant des frais de voyage et de subsistance et celui des jetons de présence des Administrateurs se sont accrus suite à l'augmentation du nombre des Administrateurs.

L'augmentation des amortissements, qui passent de 187.127 \$ E.U. à 198.987 \$E.U., s'explique par l'acquisition d'éléments d'actif additionnels en cours d'année. Quant aux frais d'Audit, leur niveau est en hausse de 4,11%, puisqu'ils sont passés de 36.500 \$ EU. à 38.000 \$ EU..

### RESULTATS DE L'ANNEE DE SOUSCRIPTION CLOSE (1994)

Conformément à la pratique en vigueur au niveau de la Société, l'année de souscription 1994 qui était restée ouverte pendant trois années consécutives a été close le 31 décembre 1996.

L'Africa Re a enregistré au titre de ladite année une production totale de 49.827.398 \$E.U. (1993: 40.692.619 \$ EU.) dont 6.271.912 \$E.U. (1993: 6.149.363 \$ EU.) ont été rétrocédés. Les sinistres nets se sont élevés à 15.884.970 \$E.U. donnant ainsi lieu à un ratio de 36,47% contre 39,49% en 1993. Les commissions nettes et les charges se sont chiffrées à 12.418.619 \$E.U. et 771.953 \$E.U. respectivement et les frais de gestion à 3.459.481 \$E.U., ce qui a conduit à un excédent technique de 10.404.861 \$ EU.. Une réserve de 6.890.453 \$E.U. a été constituée au titre des sinistres en suspens et de l'IBNR, conformément aux modalités de calcul adoptées dans ce domaine. Le solde de 3.476.699 \$ EU. représentant l'excédent de souscription de l'année a été porté au compte des pertes et profits.

### RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 1996

Le volume de l'encaissement brut a augmenté de 14,91%, tandis que celui des rétrocessions a baissé de 13,59% ce qui s'est traduit par une amélioration du niveau de la prime conservée de 20,14%. Les ratios des sinistres nets, commissions et charges à la prime nette ont été de 38,93%, 29,53% et 1,65% respectivement, contre 37,78%, 29,55% et 1,57% en 1995.

Après avoir déduit du chiffre des primes conservées (54.142.919 \$EU.), les charges de souscription (37.957.018 \$E.U.) et les dépenses de fonctionnement (3.843.554 \$E.U.) imputées au

compte des résultats techniques, il a été dégagé un excédent des revenus sur les charges de 12.342.347 \$E.U (1995: 10.745.074 \$ EU.).

Sur l'excédent ainsi réalisé, 5.915.476 \$E.U. ont été affectés à la réserve pour risques en cours tandis que 2.896.795 \$E.U. ont été portés au fonds de réserve. Le solde, soit 3.530.076 \$ E.U. qui constitue l'excédent de souscription a été transféré au compte de pertes et profits.

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources ont augmenté de 19,96%, tandis que les intérêts sur les dépôts de réassurance ont progressé de 20,29%. La hausse du niveau de ces intérêts tient à l'augmentation du volume des dépôts chez les cédantes. Le gain de change matérialisé (effectif) a été de 174.429 \$ EU. (1995: 882.569 \$ EU.).

Le bénéfice total réalisé par la Société pour le compte de l'exercice s'élève à 6.682.819 \$E.U. contre 6.112.672 \$E.U. en 1995.

### AFFECTATION DES RESULTATS

En décidant d'ouvrir le capital de la Société, les actionnaires originels avaient entendu ce faire, sans pour autant mettre en danger l'équilibre et le consensus qui ont présidé aux destinées de l'Institution régionale tout au long de son existence. Ainsi, la position de principe arrêtée en matière d'affectation des résultats était fondée sur le double souci d'une rémunération conséquente du capital souscrit et libéré (dividendes et appréciation de la valeur de l'action) et la consolidation permanente de l'assise financière de la Société. C'est cette approche qui a permis à l'Africa Re de se renforcer d'exercice en exercice et d'atteindre le niveau de capitalisation qui est aujourd'hui le sien.

En conséquence, le Conseil recommande l'affectation des résultats nets ainsi qu'il suit

■ 3.341.409 \$ E.U. à la Réserve Générale conformément à la Résolution N° 4/1992 qui prévoit que la moitié du bénéfice annuel sera affectée à cette réserve, "jusqu'à ce qu'elle atteigne au moins le montant du capital libéré..."

■ 2.874.429 \$ E.U. aux autres réserves, dont la principale composante est celle relative aux fluctuations de change; et



■ 552.875 \$ EU. au titre de dividendes, à raison de 250 \$ EU. par action libérée.

■ le reliquat, soit 493.124 \$ E.U. en report à nouveau.

## AUTRES ACTIVITES

### ADHESION

Bien qu'aucune adhésion d'Etat n'ait été enregistrée au cours de cet exercice, il convient de rappeler que l'Africa Re entretient des relations d'affaires avec l'ensemble des pays du continent et que souvent l'accession à la qualité de Membre n'est pour plusieurs territoires qu'une question de procédure administrative, parfois longue. Aussi, le Conseil et la Direction ont maintenu le contact avec nombre de pays non membres afin de leur fournir les informations nécessaires à la prise d'une décision d'adhésion.

### Ouverture du Capital

Au 31 décembre 1996, sur un total de 826 actions allouées aux sociétés nationales 668 ont été souscrites et partiellement ou entièrement payées. Ainsi 79% des actions offertes à la souscription des institutions nationales l'ont été par ces membres, ce qui est un élément probant du succès de cette opération d'ouverture du capital.

### Relations avec les Organisations soeurs

L'Africa Re a participé aux réunions et autres rencontres organisées par des institutions soeurs telles que l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), la Fédération des Sociétés de Droit National Africaines (FANAF), l'Union Générale des Assureurs Arabes (UGAA), l'Organisation des Assureurs de l'Afrique de l'Est et Australe (OAAEA) et l'Association des Sociétés d'Assurances d'Afrique de l'Ouest (WAICA).

### Forum de la Réassurance Africaine

En sa qualité d'organisateur, la Société Africaine de Réassurance a, de concert avec le Secrétariat Général de l'OAA, la Société Egyptienne de Réassurance et la Fédération Egyptienne des Sociétés d'Assurances, réuni le 2<sup>e</sup> Forum de la Réassurance Africaine au Caire les 7 et 8 octobre 1997. L'intérêt manifesté lors de la première rencontre a été maintenu, car près d'une cinquantaine de sociétés provenant de 21 pays ont assisté à ces assises, qui ont été marquées par d'intenses consultations. Ainsi, le Forum de la

Réassurance Africaine prend un caractère plus professionnel et il est à espérer que très bientôt, il sera l'un des événements qui compteront dans le calendrier des rendez-vous des assureurs africains.

### Questions relatives au personnel

A la date du 31 décembre 1996, l'effectif du personnel de l'Africa Re était de 119 personnes, originaires de 18 pays, réparti ainsi qu'il suit:

- 33 Cadres (7 Directeurs et 26 Professionnels)
- 70 Employés (personnel de soutien)
- 16 Travailleurs Manuels.

### Formation et Assistance Technique

La Société a organisé à Ogere (Nigéria) du 15 au 20 septembre 1996 le séminaire international de réassurance qu'il tient annuellement dans les pays hôtes de ses centres de production. Une cinquantaine de participants, provenant de 9 pays anglophones d'Afrique de l'Ouest et de l'Est, y ont pris part. Des thèmes aussi bien généraux, techniques, financiers, que spécifiques au "risk management" et à la vérification des risques industriels ont été présentés essentiellement par les cadres de la Société. L'Africa Re a continué d'apporter aux cédantes l'assistance technique traditionnellement attendue d'un réassureur.

### Assemblée Générale

La 18<sup>e</sup> réunion annuelle ordinaire de l'Assemblée Générale a été l'occasion de la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Société. Ces événements ont eu lieu du 26 au 28 juin 1996 à Abuja (République Fédérale du Nigéria).

Ont participé à ces assises 51 actionnaires (28 Etats, 22 sociétés et la BAD), représentant 85,5% du pouvoir de vote de l'Assemblée Générale. La cérémonie solennelle d'ouverture a été placée sous la présidence du Chef de l'Etat Nigérian, représenté à cette occasion par le Général de Corps d'Armée Oladipo Diya, Vice-Président du Conseil de Gouvernement Provisoire, en présence de plusieurs membres du Gouvernement nigérian et du Corps Diplo-matique accrédité dans ce pays.

Mr. Mohamed Kari - Directeur Général de la National Insurance Corporation of Nigeria (NICON) et Administrateur de l'Africa Re, a pris la parole pour souhaiter la bienvenue en sa qualité d'hôte à tous les délégués qui ont fait le déplacement d'Abuja. Le



Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale a à son tour rendu hommage aux pères-fondateurs de la Société et résumé quelques unes des performances de l'Institution depuis sa création, notamment un montant de chiffre d'affaires cumulé de 645 millions \$ E.U., dont 545 millions \$ E.U. de primes conservées, un profit technique de 41 millions \$ E.U. et un bénéfice net de 35,83 millions \$ E.U., ce qui lui a permis de faire passer le niveau de ses fonds propres de 4,6 millions \$ E.U. en 1976 à 33,5 millions \$ E.U. en 1996, ce malgré des dévaluations importantes et successives de toutes les monnaies de transaction par rapport à l'unité de compte (\$ E.U.), qui ont entraîné des pertes de change substantielles.

Le Ministre délégué aux finances, Alhaji A. Giddado, a rappelé les réformes introduites par l'Etat Fédéral en vue d'assainir le secteur des finances, dont l'industrie des assurances. Il a félicité l'Africa Re pour les réalisations accomplies au profit de l'industrie continentale. A son tour, l'hôte d'honneur a remercié les équipes successives d'administrateurs, de dirigeants et d'employés qui ont su faire de cette Organisation une des fiertés du Continent. Aussi, il en a appelé aux Etats africains afin qu'ils prennent des mesures économiques concertées en vue de renforcer les institutions régionales de coopération, élaborent un programme d'action et appliquent les réformes internes qui tiennent compte des particularités de chaque pays.

Les festivités du 20<sup>e</sup> anniversaire ont notamment été marquées par un symposium sur le thème de "l'Industrie Africaine de la Réassurance: Bilan et Perspectives".

L'Assemblée Générale a examiné les comptes de l'exercice 1995 qui ont été marqués par une progression de 13,68% du chiffre d'affaires (53.328.776 \$ EU.), un niveau plus élevé des parts additionnelles (67,45%), une plus grande maîtrise du ratio des frais généraux (7,25%) et un bénéfice net de 6.112.672 \$ E.U. Elle a approuvé la proposition de répartition du bénéfice telle que recommandée par le Conseil et accepté de payer un dividende de 500 \$ E.U. par action libérée, soit au total 1.083.500 \$ E.U.. Elle a débattu de la proposition d'amendement de l'Accord soumise par le Conseil et convenu de réviser au préalable l'article 54 pour en faire coïncider la lettre avec la réalité de la gestion des entreprises à but lucratif. Elle a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes - Deloitte & Touche - Abidjan et convenu de tenir la 19<sup>e</sup> Réunion Annuelle Ordinaire à Conakry les 26 et 27 juin 1997.

### Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 1996, le Conseil d'Administration a tenu 3 réunions aux lieux et dates ci-après:

- 68<sup>e</sup> réunion à Abidjan, les 15 et 16 avril 1996,
- 69<sup>e</sup> réunion à Abuja, le 24 juin 1996, et
- 70<sup>e</sup> réunion à Lagos, les 11 et 12 novembre 1996.



## EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES EN MONNAIES ORIGINALES/EQUIVALENT EN \$EU.

### TAUX DE CHANGE A LA FIN DE L'EXERCICE

MONNAIE: EN MILLIONS

NO.	MONNAIE	1991	1992	1993	1994	1995	1996
1.	Dinar Algerien	12,77	32,51	58,93	76,40	147,73	182,42
	\$EU	0,6033	1,4711	2,4694	1,7747	2,8314	3,2130
2.	Kwanza Angolais	33,70	262,20	516,66	47,71	(0,08)	(0,01)
	\$EU	0,3815	0,4585	0,07815	0,000094	(0,000014)	0,00
3.	Pula du Botswana	1,75	1,80	1,28	0,56	0,71	0,60
	\$EU	0,8392	0,7938	0,4952	0,2040	0,2530	0,1659
4.	Franc Burundais	49,51	68,31	108,47	103,09	120,8	149,84
	\$EU	0,2624	0,2869	0,4078	0,4157	0,4747	0,6608
5.	Franc Djiboutien	-	16,02	2,45	4,59	-	-
	\$EU	-	0,0891	0,0138	0,0259	-	-
6.	Livre Egyptienne	5,31	5,11	5,00	5,58	6,89	7,20
	\$EU	1,6285	1,5979	1,4853	1,6526	2,0252	2,1184
7.	Birr Erythréenne	-	-	-	1,07	2,13	3,61
	\$EU	-	-	-	0,1971	0,3666	0,5799
8.	Birr Ethiopienne	2,19	2,55	4,85	4,54	6,16	10,64
	\$EU	1,0635	0,5152	0,9849	0,8373	1,0626	1,7098
9.	Dalasi Gambien	0,43	0,60	0,55	0,52	0,70	1,13
	\$EU	0,0467	0,0684	0,0655	0,0536	0,0710	0,1139
10.	Cedi Ghanéen	88,69	132,99	170,39	190,46	313,60	891,95
	\$EU	0,2267	0,2557	0,2174	0,1838	0,2181	0,5156
11.	Peso Bissau-Guinéen	0,47	-	1,21	0,74	3,15	11,61
	\$EU	0,00009	-	0,000243	0,000054	0,0002	0,0005
12.	Franc Guinéen	84,95	58,99	182,63	143,68	194,57	305,18
	\$EU	0,1042	0,0726	0,2252	0,1435	0,1952	0,3052
13.	Shilling Kenyan	156,30	150,63	234,81	304,64	378,60	458,16
	\$EU	5,5668	4,0203	3,4482	6,7930	6,7666	8,3727
14.	Maloti du Lesotho	0,31	0,26	0,34	1,14	1,58	1,88
	\$EU	0,1139	0,0856	0,0992	0,3208	0,4338	0,3992
15.	Dollar Libérien	-	-	-	0,10	(0,02)	0,04
	\$EU	-	-	-	0,10	(0,0192)	0,04
16.	Dinar Libyen	0,63	0,71	1,05	1,07	1,42	1,92
	\$EU	2,1804	2,4691	3,4428	2,9879	3,9858	5,3825
17.	Franc Malgache	665,71	956,13	950,21	587,13	2 414,06	1 858,86
	\$EU	0,4324	0,5118	0,5145	0,1614	0,5895	0,4647
18.	Kwacha du Malawi	0,28	0,41	1,17	0,51	2,58	3,08
	\$EU	0,1084	0,0957	0,2612	0,0332	0,1652	0,2011
19.	Ouguiya Mauritanien	10,85	7,58	8,82	15,81	17,58	15,17
	\$EU	0,1297	0,0714	0,0718	0,1296	0,1304	0,11
20.	Rupee Mauricienne	21,21	27,26	48,79	57,03	69,12	80,94
	\$EU	1,4508	1,6324	2,6388	3,1589	3,7966	4,0943
21.	Dirham Marocain	26,44	29,96	33,00	41,88	38,11	36,11
	\$EU	3,2871	3,5851	3,4928	4,6999	4,5005	4,0945
22.	Metical du Mozambique	54,29	101,99	333,84	576,63	678,51	911,30
	\$EU	0,0174	0,0373	0,0632	0,0893	0,0685	0,0819
23.	Dollar Namibien	-	-	-	-	0,27	0,02
	\$EU	-	-	-	-	0,0742	0,0037
24.	Naira Nigérien	43,90	59,07	82,34	114,72	186,06	262,56
	\$EU	4,4636	2,8110	2,0612	5,2145	2,1610	3,4707
25.	Franc Rwandais	15,87	22,38	28,42	6,90	11,64	33,37
	\$EU	0,1340	0,1526	0,2000	0,0499	0,0529	0,0991
26.	Rupee Seychelloise	0,70	0,65	0,88	1,20	1,04	2,30
	\$EU	0,1435	0,1268	0,1649	0,2413	0,2145	0,4584
27.	Leone Sierra Léonais	9,06	14,88	44,60	86,72	53,72	175,56
	\$EU	0,0221	0,0283	0,0812	0,1458	0,0590	0,2341
28.	Shilling Somalien	-	-	-	-	-	-
	\$EU	-	-	-	-	-	-
29.	Rand Sud Africain	-	-	-	0,98	4,42	11,12
	\$EU	-	-	-	0,2771	1,2135	2,3647
30.	Dinar Soudanais	11,19	26,01	58,47	13,07	23,56	4,99
	\$EU	0,7436	0,2597	0,4505	0,4206	0,2856	0,0341
31.	Lilangeni du Swaziland	1,24	0,78	0,45	1,36	1,25	1,35
	\$EU	0,4503	0,2604	0,1331	0,3833	0,3419	0,2879
32.	Shilling Tanzanien	66,91	158,43	176,98	249,80	348,96	330,47
	\$EU	0,2871	0,4728	0,3724	0,4770	0,6345	0,5573
33.	Dinar Tunisien	0,93	0,86	1,03	1,71	1,72	1,33
	\$EU	1,0641	0,9161	0,9926	1,7297	1,8126	1,33
34.	Shilling Ougandais	84,72	144,66	220,61	253,26	485,5	478,32
	\$EU	0,9190	0,1187	0,1949	0,2761	0,4831	0,4703
35.	Zaire	45,59	-	-	0,24	4,46	-
	\$EU	0,0007	-	-	0,000075	0,00042	-
36.	Kwacha Zambien	18,00	41,08	105,87	389,49	708,75	1 011,97
	\$EU	0,2061	0,1263	0,1622	0,5608	0,7339	0,7863
37.	Dollar Zimbabwéen	1,58	4,24	4,61	6,82	4,74	4,54
	\$EU	0,3128	0,7817	0,6667	0,8153	0,5092	0,4190
38.	Franc CFA	2 152,90	2 211,68	2 424,55	2 844,49	3 803,25	4 575,52
	\$EU	8,2961	8,1425	8,2126	5,33	7,7800	8,6962
39.	Livre Sterling	0,24	0,10	0,23	0,19	0,22	0,24
	\$EU	0,4541	0,1594	0,3365	0,2979	0,3368	0,4069
40.	Dollar Etats Unis	1,56	1,47	3,67	4,84	6,60	8,24
41.	Autres Monnaies Non-Africaines	-	-	-	-	-	0,2575
	\$EU	-	-	-	-	-	0,2575



**Deloitte &  
Touche**



Imm. Alpha 2000 14è Etage  
Rue Gourgas - Plateau  
01 B.P. 224 ABIDJAN 01

Téléphone (225) 22.29.91 / 22.29.96  
Fax (225) 22.29.79 / 21.84.46  
Télex (983) 23 820 DHANDS CI

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINNE DE REASSURANCE**

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels ci-joints de la Société Africaine de Réassurance (AFRICA-RE) au 31 décembre 1996. Ces comptes annuels ont été établis sous la responsabilité de la direction générale. En tant qu'auditeurs indépendants, notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de nos travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales relatives à la révision comptable. Ces normes requièrent la planification et la mise en oeuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'inexactitude significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants justifiant les montants figurant dans les comptes et les informations données en annexe. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables suivis et des principales estimations faites par la Direction ainsi qu'une estimation globale de la présentation des comptes annuels. Nous considérons que l'audit effectué constitue une base raisonnable pour formuler notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels sont sincères et donnent une image fidèle sur tous leurs aspects significatifs, du résultat des opérations et de la variation de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 1996, ainsi que de la situation financière de la Société Africaine de Réassurance à la fin de cet exercice et en conformité avec les principes comptables internationaux.

*Deloitte & Touche*  
Deloitte & Touche  
Abidjan, Côte d'Ivoire  
le 7 avril 1997

**Deloitte Touche  
Tohmatsu  
International**

S. A au capital de 37.500.000 F CFA  
Compte Contribuable : 9104694 R.C. ABIDJAN 156649



**SOCIETE AFRICAINE  
BILAN AU**

<b>ACTIF</b>	Note	1996 \$EU	1995 \$EU
Caisse et Banque (Placements à Court Terme)	3	7.827.199	5.850.897
Placements	4	44.608.195	36.967.807
Montants dus par des compagnies sur Comptes de Réassurance		20.562.004	16.614.152
Dépôts auprès des Cédantes		34.370.135	30.536.856
Débiteurs Divers, intérêts échus et charges payées d'avance		2.011.779	3.040.109
<b>IMMOBILISATIONS</b>	5	4.668.332	2.637.881
<b>PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</b>	10	12.932.425	11.971.266
		<b>126.980.069</b>	<b>107.618.968</b>

**Musa AL NAAS  
Président**

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



**DE REASSURANCE**  
**31 DECEMBRE 1996**

<b>PASSIF</b>	Note	1996 \$EU	1995 \$EU
Autres Créanciers, charges comptabilisées d'avance et provisions		667.845	982.551
	6	1.362.650	1.273.700
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance		16.976.369	14.081.118
Dépôts dus aux Rétrocessionnaires		2.799.935	2.595.084
		<b>21.806.799</b>	<b>18.932.453</b>
<b>CAPITAL LIBERE</b>	7	22.115.000	21.670.000
<b>RESERVES</b>			
Primes d'émission d'actions		3.606.510	3.297.821
Réserve Générale		12.178.190	8.836.781
Autres Réserves	8	3.794.238	2.594.238
Profits non distribués		6.963.109	6.469.986
Ajustement de Conversion Cumulé	9	(8.400.647)	(9.325.751)
		18.141.400	11.873.075
		<b>40.256.400</b>	<b>33.543.075</b>
<b>RESERVE POUR SINISTRES A PAYER</b>	10	<b>64.916.870</b>	<b>55.143.440</b>
		<b>126.980.069</b>	<b>107.618.968</b>

**Bakary KAMARA**  
**Directeur Général**

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



**SOCIETE AFRICAINE  
COMpte DES PERTES ET PROFITS**

DEPENSES	Note	1996 \$EU	1995 \$EU
Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration		418.999	407.596
Honoraires du Commissaire aux Comptes		38.000	36.500
Amortissements	5	198.987	187.127
Autres Charges		49.784	265.756
Profit de l'exercice		6.682.819	6.112.672
		<b>7.388.589</b>	<b>7.009.651</b>
<b>AFFECTATION:</b>			
Dividende Proposé		552.875	1.083.500
Transfert au compte de l'Ajustement de Conversion Cumulé	9	1.674.429	490.176
Affectation aux Réserves	11	4.541.409	4.138.905
Profits à Reporter au 31 Décembre		6.963.109	6.469.986
		<b>13.731.822</b>	<b>12.182.567</b>

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



**DE REASSURANCE  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1996**

REVENUS	1996	1995
	\$EU	\$EU
Excédent de Souscription	3.530.076	3.058.330
Produits de Placements et Revenus provenant d'autres sources	2.661.624	2.218.777
Intérêts sur dépôts de Réassurance	1.022.460	849.975
Gain/(Perte) de change matérialisé	174.429	882.569
	7.388.589	7.009.651
Bénéfice reporté à nouveau au 1er Janvier	6.469.985	6.069.895
Produits exceptionnels	12 579.018	
Bénéfice de l'Exercice	6.682.819	6.112.672
	13.731.822	12.182.567

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



**SOCIÉTÉ AFRICAINE  
COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES**

<b>CHARGES DE SOUSCRIPTION</b>	<b>Opérations Brutes</b>	<b>Opérations Rétrocédées</b>	<b>Opérations Nettes</b>	<b>Opérations Nettes</b>
			1996	1995
	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU
<b>SINISTRES REGLES</b>	22.512.008	1.436.584	21.075.424	17.025.161
<b>PLUS:</b>				
Provision pour sinistres à la clôture de l'exercice	23.899.860	5.651.837	18.248.023	15.351.228
<b>MOINS:</b>				
Provision pour sinistres en début d'exercice	19.990.419	4.639.191	15.351.228	16.730.835
<b>SINISTRES DE L'EXERCICE</b>	26.421.449	2.449.230	23.972.219	15.645.554
<b>COMMISSIONS</b>	18.240.898	2.251.032	15.989.866	13.318.715
<b>CHARGES</b>	944.892	53.164	891.728	709.803
	45.607.239	4.753.426	40.853.813	29.674.072
<b>FRAIS DE GESTION</b>			3.843.554	3.269.064
<b>EXCEDENT DE SOUSCRIPTION TRANSFERE AU COMPTE DES PERTES ET PROFITS</b>			3.530.076	3.058.330
			<b>48.227.443</b>	<b>36.001.466</b>

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



DE REASSURANCE  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1996

REVENUS DE SOUSCRIPTION	Opérations Brutes	Opérations Rétrocédées	Opérations Nettes	Opérations Nettes
			1996	1995
	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU
<b>PRIMES NETTES D'ANNULATIONS</b>	61.281.086	7.138.167	54.142.919	45.067.817
<b>PLUS:</b>				
Fonds de Réassurance en début d'exercice	35.153.021	7.332.075	27.820.946	18.754.595
<b>MOINS:</b>				
Fonds de réassurance à la clôture de l'exercice	41.017.010	7.280.588	33.736.422	27.820.946
<b>PRIMES ACQUISES</b>	<u>55.417.097</u>	<u>7.189.654</u>	48.227.443	36.001.466
			<u>48.227.443</u>	<u>36.001.466</u>

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



**SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE  
RESULTATS TECHNIQUES PAR BRANCHE  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1996**

	Incendie et Accident	Maritime et Aviation	Vie	TOTAL 1996	TOTAL 1995
	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU
<b>Revenus de souscription</b>					
Primes Brutes	44.018.436	15.621.525	1.641.125	61.281.086	53.328.776
Moins: Primes Rétrocédées	5.882.076	1.256.091		7.138.167	8.260.959
	<u>38.136.360</u>	<u>14.365.434</u>	<u>1.641.125</u>	<u>54.142.919</u>	<u>45.067.817</u>
<b>Charges de Souscription:</b>					
Sinistres	14.208.886	5.723.923	1.142.615	21.075.424	17.025.161
Commissions	10.908.472	4.724.436	356.958	15.989.866	13.318.715
Charges	604.184	285.120	2.424	891.728	709.803
Frais de Gestion	2.760.840	979.783	102.931	3.843.554	3.269.064
	<u>28.482.382</u>	<u>11.713.262</u>	<u>1.604.928</u>	<u>41.800.572</u>	<u>34.322.743</u>
Excédent des revenus sur les charges	9.653.978	2.652.172	36.197	12.342.347	10.745.074
<b>Réserve pour sinistres à payer et fonds de réassurance</b>					
Au 1er Janvier	26.387.566	14.771.757	2.012.851	43.172.174	35.485.430
au 31 Décembre ( Note 10)	33.503.391	16.617.555	1.863.499	51.984.445	43.172.174
Excédent de Souscription transféré au compte des pertes et profits	<u>2.538.153</u>	<u>806.374</u>	<u>185.549</u>	<u>3.530.076</u>	<u>3.058.330</u>

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



**SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE**  
**ETAT DE VARIATION DE LA TRESORERIE (CASH-FLOW)**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1996**

	1996 \$EU	1995 SEU
<b>CASH FLOW PRODUIT PAR LES OPERATIONS</b>		
Bénéfice net de l'exercice	6.682.819	6.112.672
<b>Ajustements rapprochant le bénéfice net aux liquidités nettes produites par les opérations:</b>		
Amortissements	198.987	187.127
Plus-value sur cession d'immobilisations	(11.954)	(84.205)
Réserves pour sinistres à payer et fonds de réassurance	8.812.271	7.686.745
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance	(3.947.852)	123.546
Depôts chez les cédantes	(3.833.279)	(3.637.602)
Débiteurs divers, intérêts courus et charges payées d'avance	1.028.330	(747.122)
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance	2.895.251	1.374.105
Depôts dus aux récessionnaires	204.851	29.388
Autres créanciers, charges comptabilisées d'avance et provisions	(314.709)	(132.041)
	<u>5.031.896</u>	<u>4.799.941</u>
<b>Liquidités nettes produites par les Opérations</b>	<b>11.714.715</b>	<b>10.912.613</b>
<b>Ajustements d'éléments non liquides portés au compte des fonds propres des actionnaires:</b>		
Ajustement de Conversion Cumulé	(749.325)	(1.357.694)
Produits exceptionnels	579.018	-
	<u>11.544.408</u>	<u>9.554.919</u>
<b>CASH FLOW PRODUIT PAR LES ACTIVITES FINANCIERES</b>		
Produits des ventes d'actions	753.689	3.586.862
Dividende payé	(463.925)	(213.000)
	<u>11.834.172</u>	<u>12.928.781</u>
<b>CASH FLOW PRODUIT PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT:</b>		
Produits des ventes d'immobilisations	12.765	179.017
Acquisitions d'immobilisations	(2.230.247)	(395.851)
Placements	(7.640.388)	(13.360.961)
	<u>(9.857.870)</u>	<u>(13.577.795)</u>
<b>Augmentation Nette des Soldes en Banque et en Caisse</b>	<b>1.976.302</b>	<b>(649.014)</b>
<b>SOLDES EN BANQUE ET EN CAISSE:</b>		
Au 1 Janvier	5.850.897	6.499.911
Au 31 Décembre	<u>7.827.199</u>	<u>5.850.897</u>

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1996

### NOTE 1

#### OPERATIONS

La Société Africaine de Réassurance a été créée par des Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Banque Africaine de Développement en tant qu'Institution inter-gouvernementale ayant pour mission de :

- (a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- (b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- (c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

### NOTE 2

#### PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables de la Société sont généralement conformes aux normes adoptées par le Comité International des Normes Comptables et aux pratiques en vigueur dans le secteur des assurances. Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers se résument ainsi qu'il suit :

##### (a) Comptabilisation des Revenus

Les primes et les charges de souscription sont respectivement portées au crédit et au débit du compte des résultats techniques sur avis des cédantes;

##### (b) Comptes des résultats techniques, réserves pour sinistres à payer et fonds de réserve

Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription. Les comptes de chaque année de souscription restent ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges est versé dans la réserve pour sinistres à payer. A ce moment, il est généralement possible d'évaluer de façon assez précise les montants en suspens en vue de la clôture du compte et de la détermination du profit ou de la perte de souscription. A la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, les réserves pour sinistres à payer sont portées dans le compte des résultats techniques de l'année de souscription concernée et un fonds de réserve est constitué pour faire face aux sinistres en cours. Le niveau du fonds de réserve est reconsidéré à la fin de chaque année à la lumière de l'évolution des primes et

des sinistres, puis les ajustements nécessaires effectués;

##### (c) Conversion des devises

Les comptes libellés dans les différentes monnaies de transaction des Etats membres sont convertis dans la monnaie de compte, le Dollar Etats Unis, aux taux de clôture. Les dépenses de fonctionnement sont converties aux taux en vigueur à la date à laquelle elles ont été engagées. Les ajustements de conversion y relatifs non matérialisés sont enregistrés comme un composant séparé des fonds propres. Les différences de change faisant suite à des règlements monétaires sont portées au compte des pertes et profits.

##### (d) Placements

Les placements à court terme sont évalués au plus bas de leur valeur amortie ou de leur valeur sur le marché. Les placements à long terme sont évalués au prix de revient sauf en cas de baisse persistante du cours, auquel cas une provision pour dépréciation est constituée.

##### e) Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie des immobilisations; les taux annuels des amortissements sont:-

###### *Biens immobiliers*

2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans

###### *Mobilier, installations et équipements*

12,50% à 33,33%

###### *Matériel de transport - 25%*

##### (f) Débiteurs

Les comptes des débiteurs sont présentés à leur valeur nette de réalisation; les dettes considérées comme irrécouvrables sont passées en perte.

##### (g) Frais de Gestion

Les frais de gestion sont répartis entre les différentes branches sur la base des primes nettes et entièrement imputés à l'année de souscription en cours.



### NOTE 3

#### SOLDES EN CAISSE ET DEPÔTS A COURT TERME

Est inclus dans ces soldes l'équivalent de 2.417.000 \$EU (1995: 1.817.000\$EU) représentant des dépôts à court terme dans des monnaies d'Etats membres dont il était attendu, pour une partie, l'approbation des autorités compétentes pour leur conversion en dollars E.U.

### NOTE 4

#### PLACEMENTS

Sont incluses dans les placements ci-après exprimés à leur valeur nette, des obligations à taux d'intérêt fixe dont la valeur de marché au 31 Décembre 1996 est de 5.947.036 \$EU (1995: 5.913.085 \$EU):

	1996 \$EU	1995 \$EU
• Souscription au capital de Sociétés:		
Shelter-Afrique	1.020.000	1.020.000
Participation à la Banque Africaine d'Import-Export (voir explications ci-après)	400.000	400.000
Autres (Compagnies non cotées en bourse)	384.253	220.007
	<u>1.804.253</u>	<u>1.640.007</u>
• Autres investissements		
Obligations à taux d'intérêt fixe	5.662.427	5.674.593
Dépôts à Court Terme	37.141.515	29.653.207
	<u>42.803.942</u>	<u>35.327.800</u>
	<u>44.608.195</u>	<u>36.967.807</u>

En 1993, la Société a souscrit pour 1.000.000 \$E.U. au capital de la Banque Africaine d' Import - Export. A cet effet, un premier versement de 200.000 \$EU a été effectué la même année conformément aux modalités arrêtées au moment de l'allocation des parts de ce capital, tandis que le solde de 800.000 \$EU devra être acquitté en quatre paiements annuels de 200.000\$EU chacun, à compter de 1994. Le paiement au titre de ce dernier exercice a été effectué tandis que les montants dus pour le compte de 1995 et 1996 n'ont pas été appelés par la Banque.

### NOTE 5

#### IMMOBILISATIONS

	Immobil. En cours de Réalis. \$EU	Biens immobi- liers \$EU	Mobilier Installations & Equipement \$EU	Matériel de Trans port \$EU	Total 1996 \$EU	Total 1995 \$EU
<b>VALEUR BRUTE</b>						
Au 1er Janvier	817.210	1.391.349	1.773.538	356.721	4.338.818	4.104.545
Acquisitions de l'exercice	1.989.004	7.974	128.518	104.751	2.230.247	395.851
Cessions de l'exercice			(17.228)	(37.222)	(54.450)	(161.578)
Au 31 Décembre	<u>2.806.214</u>	<u>1.399.323</u>	<u>1.884.828</u>	<u>424.250</u>	<u>6.514.615</u>	<u>4.338.818</u>
<b>AMORTISSEMENTS CUMULES</b>						
Au 1er Janvier		62.727	1.364.134	274.076	1.700.937	1.580.576
Dotations de l'exercice		7.548	149.096	42.343	198.987	187.127
Reprise sur cessions			(16.419)	(37.222)	(53.641)	(66.766)
Au 31 Décembre		<u>70.275</u>	<u>1.496.811</u>	<u>279.197</u>	<u>1.846.283</u>	<u>1.700.937</u>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>						
Au 31 Décembre	<u>2.806.214</u>	<u>1.329.048</u>	<u>388.017</u>	<u>145.053</u>	<u>4.668.332</u>	<u>2.637.881</u>



## NOTE 6

### DIVIDENDE A PAYER

	1996 \$EU	1995 \$EU
Solde au 1er Janvier	1.273.700	403.200
Dividende proposé	552.875	1.083.500
Montant payé au cours de l'année	1.826.575 (463.925)	1.486.700 (213.000)
Solde au 31 Décembre	<u>1.362.650</u>	<u>1.273.700</u>

## NOTE 7

### CAPITAL - ACTIONS ET CAPITAL LIBERE

(i) Le capital initial autorisé de la Société est de 30 millions \$E.U. divisé en 3000 actions d'une valeur de 10.000 \$EU chacune. Les deux tiers de ce capital-actions sont offerts à la souscription des états membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et de la Banque Africaine de Développement, tandis que le tiers restant est réservé aux institutions nationales d'assurances/réassurance des Etats membres.

Au 31 Décembre 1996, 668 actions d'un montant nominal de 6.680.000 \$E.U ont été souscrites par ces institutions et dont 5.265.000 \$E.U effectivement libérés.

(ii) Le capital libéré s'analyse ainsi qu'il suit:

	1996 \$EU	1995 \$EU
Capital alloué et souscrit	23.530.000	22.560.000
Capital appelé mais non libéré	(1.415.000)	(890.000)
Capital souscrit et libéré (voir Annexe 1 )	<u>22.115.000</u>	<u>21.670.000</u>

## NOTE 8

### AUTRES RESERVES

	Réserve pour Fluctuation de change \$EU	Réserve pour Fluctuation de sinistres \$EU	Total 1996 \$EU	Total 1995 \$EU
Solde au 1er Janvier	1.794.238	800.000	2.594.238	1.511.669
Transfert à partir du compte des pertes et profits (Note 11)	1.000.000	200.000	1.200.000	1.082.569
Solde au 31 Décembre	<u>2.794.238</u>	<u>1.000.000</u>	<u>3.794.238</u>	<u>2.594.238</u>



## NOTE 9

### AJUSTEMENT DE CONVERSION CUMULE

	1996 \$EU	1995 \$EU
Solde au 1er Janvier	9.325.751	8.458.233
Ajustement de conversion pour l'année	749.325	1.357.694
Transfert du compte des Pertes et Profits	<u>(1.674.429)</u>	<u>(490.176)</u>
Solde au 31 Décembre	<u>8.400.647</u>	<u>9.325.751</u>

## NOTE 10

### RESERVE POUR SINISTRES A PAYER ET FONDS DE RESERVE

Ces fonds représentent les résultats techniques des années de souscription non encore closes et les réserves pour sinistres à payer au titre des années déjà closes. Ils s'analysent comme suit:

	Incendie Accident \$EU	& Maritime & Aviation \$EU	& Vie \$EU	Total 1996 \$EU	
Fonds de Réassurance	30.408.165	10.233.023	375.822	41.017.010	35.153.021
Réserve pour sinistres à payer	10.895.667	11.516.516	1.487.677	23.899.860	19.990.419
	<u>41.303.832</u>	<u>21.749.539</u>	<u>1.863.499</u>	<u>64.916.870</u>	<u>55.143.440</u>
MOINS: part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	5.655.330	1.625.258		7.280.588	7.332.075
Réserve pour sinistres en suspens	2.145.111	3.506.726		5.651.837	4.639.191
	<u>7.800.441</u>	<u>5.131.984</u>		<u>12.932.425</u>	<u>11.971.266</u>
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réassurance nets	<u>33.503.391</u>	<u>16.617.555</u>	<u>1.863.499</u>	<u>51.984.445</u>	<u>43.172.174</u>

## NOTE 11

### TRANSFERTS AUX RESERVES

Les transferts aux réserves s'analysent comme suit:

	1996 \$EU	1995 \$EU
Réserve générale	3.341.409	3.056.336
Réserve pour fluctuation de change	1.000.000	882.569
Réserve pour fluctuation de sinistres	200.000	200.000
	<u>4.541.409</u>	<u>4.138.905</u>

## NOTE 12

### PRODUITS EXCEPTIONNELS

Il s'agit du remboursement net de frais et d'un montant à la Société par l'une de ses banques suite à un jugement rendu en faveur de l'Africa Re. En 1992, ladite banque avait indûment payé et débité ce montant à la Société sur la base d'un chèque falsifié d'un montant de \$372.000 \$ EU, et l'affaire fut portée devant les tribunaux suite au refus par la banque d'un règlement à l'amiable. Le montant total remboursé inclut l'intérêt sur le principal, les honoraires des avocats et autres frais supportés.

## NOTE 13

### IMPOTS

La Société jouit d'une exonération d'impôts dans les marchés où elle est présente, conformément à l'Article 51 de l'Accord Portant Création de la Société. En conséquence, aucune dotation n'est prévue au titre des impôts dans les états financiers.

## NOTE 14

### TRANSACTIONS AVEC LES COMPAGNIES ACTIONNAIRES

Une partie des affaires de la Société est traitée avec des compagnies cédantes actionnaires de la Société.



## ANNEXE 1

### ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL ET DROIT DE VOTE DES PAYS MEMBRES ET DE LA BAD AU 31/12/1996

MONNAIES: \$EU.

	Nombre d'actions	Valeur des actions	Montant Non Souscrit	Montant Souscrit	Appelé et Libéré	Appelé et non Libéré	Droit de Vote
<b>PAYS MEMBRES</b>							
1. Algérie	98	980,000		980,000	980,000		4.43
2. Angola	28	280,000		280,000	280,000		1.27
3. Bénin	17	170,000		170,000	170,000		0.77
4. Burkina Faso	18	180,000		180,000	180,000		0.81
5. Burundi	17	170,000		170,000	170,000		0.77
6. Cameroun	50	500,000		500,000	500,000		2.28
7. République Centrafricaine	17	170,000		170,000	170,000		0.77
8. Tchad	20	200,000		200,000	200,000		0.90
9. Congo	22	220,000		220,000	220,000		0.99
10. Côte d'Ivoire	41	410,000		410,000	410,000		1.85
11. Egypte	98	980,000		980,000	980,000		4.43
12. Ethiopie	46	460,000		460,000	460,000		2.08
13. Erythrée	17	170,000		170,000	170,000		0.77
14. Gabon	28	280,000		280,000	280,000		1.27
15. Gambie	17	170,000		170,000	170,000		0.77
16. Ghana	55	550,000		550,000	550,000		2.49
17. Guinée	17	170,000		170,000	170,000		0.77
18. Guinée Bissau	17	170,000		170,000	170,000		0.77
19. Kenya	43	430,000		430,000	430,000		1.94
20. Libéria	17	170,000		170,000	170,000		0.77
21. Libye	98	980,000		980,000	980,000		4.43
22. Mali	17	170,000		170,000	170,000		0.77
23. Madagascar	30	300,000		300,000	300,000		1.36
24. Mauritanie	20	200,000		200,000	200,000		0.90
25. Ile Maurice	23	230,000		230,000	230,000		1.04
26. Maroc	98	980,000		980,000	980,000		4.43
27. Niger	17	170,000		170,000	170,000		0.77
28. Nigéria	98	980,000		980,000	980,000		4.43
29. Rwanda	17	170,000		170,000	170,000		0.77
30. Sénégal	35	350,000		350,000	350,000		1.58
31. Seychelles	17	170,000		170,000	170,000		0.77
32. Sierra Léone	22	220,000		220,000	220,000		0.99
33. Somalie	20	200,000		200,000	200,000		0.90
34. Soudan	50	500,000		500,000	500,000		2.26
35. Swaziland	18	180,000		180,000	180,000		0.81
36. Tanzanie	40	400,000		400,000	400,000		1.81
37. Togo	18	180,000		180,000	180,000		0.81
38. Tunisie	41	410,000		410,000	410,000		1.85
39. Ouganda	36	360,000		360,000	360,000		1.63
40. Zaire	31	310,000		310,000	310,000		1.40
41. Zambie	56	560,000		560,000	560,000		2.53
42. Banque Africaine de Développement	200	2,000,000		2,000,000	2,000,000		9.04
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1685</b>	<b>16,850,000</b>		<b>16,850,000</b>	<b>16,850,000</b>		<b>76.19</b>
<b>PAYS NON-MEMBRES</b>							
1. Afrique du Sud	98	980,000	980,000				
2. Botswana	17	170,000	170,000				
3. Cap Vert	17	170,000	170,000				
4. Djibouti	17	170,000	170,000				
5. Guinée Equatoriale	17	170,000	170,000				
6. Lesotho	17	170,000	170,000				
7. Malawi	17	170,000	170,000				
8. Mozambique	31	310,000	310,000				
9. Namibie	17	170,000	170,000				
10. Sao Tome & Principe	17	170,000	170,000				
11. Zimbabwe	50	500,000	500,000				
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>315</b>	<b>3,150,000</b>	<b>3,150,000</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>2,000</b>	<b>20,000,000</b>	<b>3,150,000</b>	<b>16,850,000</b>	<b>16,850,000</b>		<b>76.19</b>



**ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL ET DROIT DE VOTE DES  
COMPAGNIES NATIONALES D'ASSURANCES/REASSURANCE AU 31/12/1996**

MONNAIES : \$EU.

ANNEXE 1 Suite

	Nombre d'actions	Valeur des actions	Montant Non Souscrit	Montant Souscrit	Appelé et Libéré	Appelé et non Libéré	Droit de Vote
<b>MARCHES DES PAYS MEMBRES</b>							
1. Algérie	56	560,000		560,000	560,000		2.53
2. Angola	16	160,000		160,000	52,500	107,500	0.24
3. Bénin	9	90,000		90,000	90,000		0.41
4. Burkina Faso	10	100,000		100,000	100,000		0.45
5. Burundi	9	90,000		90,000	90,000		0.41
6. Cameroun	28	280,000		280,000	90,000	190,000	0.41
7. République Centrafricaine	9	90,000	90,000				
8. Tchad	11	110,000	110,000				
9. Congo	12	120,000		120,000		120,000	
10. Côte d'Ivoire	22	220,000		220,000	182,500	37,500	0.83
11. Egypte	56	560,000		560,000	560,000		2.53
12. Ethiopie	26	260,000		260,000	260,000		1.18
13. Erythrée	9	90,000		90,000	90,000		0.41
14. Gabon	15	150,000		150,000	12,500	137,500	0.06
15. Gambie	9	90,000	90,000				
16. Ghana	30	300,000	50,000	250,000	150,000	100,000	0.68
17. Guinée	9	90,000		90,000	90,000		0.41
18. Guinée Bissau	9	90,000	90,000				
19. Kenya	24	240,000		240,000	230,000	10,000	1.04
20. Libéria	9	90,000	90,000				
21. Libye	56	560,000		560,000	560,000		2.53
22. Mali	9	90,000		90,000		90,000	
23. Madagascar	17	170,000		170,000	170,000		0.77
24. Mauritanie	11	110,000		110,000	70,000	40,000	0.32
25. Ile Maurice	14	140,000		140,000	140,000		0.63
26. Maroc	56	560,000		560,000	560,000		2.53
27. Niger	9	90,000		90,000	45,000	45,000	0.20
28. Nigéria	56	560,000		560,000	560,000		2.53
29. Rwanda	9	90,000		90,000	90,000		0.41
30. Sénégal	19	190,000		190,000	10,000	180,000	0.05
31. Seychelles	9	90,000	90,000				
32. Sierra Léone	12	120,000	70,000	50,000	12,500	37,500	0.06
33. Somalie	11	110,000	110,000				
34. Soudan	28	280,000	280,000				
35. Swaziland	10	100,000	100,000				
36. Tanzanie	21	210,000		210,000	157,500	52,500	0.71
37. Togo	10	100,000		100,000	100,000		0.45
38. Tunisie	22	220,000	100,000	120,000	30,000	90,000	0.14
39. Ouganda	20	200,000		200,000	180,000	20,000	0.81
40. Zaire	18	180,000		180,000	22,500	157,500	0.10
41. Zambie	31	310,000	310,000				
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>826</b>	<b>8,260,000</b>	<b>1,580,000</b>	<b>6,680,000</b>	<b>5,265,000</b>	<b>1,415,000</b>	<b>23.81</b>
<b>MARCHES DES PAYS NON-MEMBRES</b>							
1. Afrique du Sud	56	560,000	560,000				
2. Botswana	9	90,000	90,000				
3. Cap Vert	9	90,000	90,000				
4. Djibouti	9	90,000	90,000				
5. Guinée Equatoriale	9	90,000	90,000				
6. Lesotho	9	90,000	90,000				
7. Malawi	9	90,000	90,000				
8. Mozambique	18	180,000	180,000				
9. Namibie	9	90,000	90,000				
10. Sao Tome & Principe	9	90,000	90,000				
11. Zimbabwe	28	280,000	280,000				
<b>SUB-TOTAL</b>	<b>174</b>	<b>1,740,000</b>	<b>1,740,000</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>1,000</b>	<b>10,000,000</b>	<b>3,320,000</b>	<b>6,680,000</b>	<b>5,265,000</b>	<b>1,415,000</b>	<b>23.81</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>3,000</b>	<b>30,000,000</b>	<b>6,470,000</b>	<b>23,530,000</b>	<b>22,115,000</b>	<b>1,415,000</b>	<b>100.00</b>



**RESUME DU BUDGET ADMINISTRATIF  
DE LA PERIODE  
DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 1997**

**EN 000 \$EU**

	1997	1996		1995	
		Budget Approuvé	Budget Exécuté	Budget Approuvé	Budget Exécuté
Dépenses en capital (y compris mobilier, agencements et matériel de transport)		219	205	143	134
Réunion de l'Assemblée Générale Annuelle (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance et frais de voyages y afférents)		149	139	118	118
Réunions du Conseil d'Administration (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance, jetons de présence et frais de voyage y afférents)		279	280	245	290
Emoluments - Direction et autres membres du personnel		2.858	2.559	2.547	1.997
Frais de voyage et indemnités de subsistance relatifs aux activités de la Société et à la formation du personnel		249	223	225	205
Frais Généraux		1.303	1.061	1.160	1.067
		<b>5.057</b>	<b>4.467</b>	<b>4.438</b>	<b>3.811</b>